



Cafés du SCoT

Échanges autour du Diagnostic

Mont-Saint-Aignan



La Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA) a lancé l'élaboration de son **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** en associant l'ensemble des acteurs du territoire.

Dans le cadre de la **phase du diagnostic**, 7 rencontres publiques territorialisées appelées « Cafés du SCoT » ont été organisées.

Le premier Café du SCoT s'est tenu le **mardi 6 septembre** de 18h30 à 20h30 au café « Le Viennois » à Mont-Saint-Aignan pour les habitants du **secteur du Plateau Nord**.



Introduite par Pierre Bourguignon – Vice-Président de la CREA et Maire de Sotteville-lès-Rouen, la rencontre a débuté par une synthèse du diagnostic du SCoT. Les participants ont ensuite travaillé par groupe autour de 3 couples de mots : Solidarité/Mixité, Proximité/Mobilité, Croissance/Développement. Les apports de chaque table, sur le fonctionnement du territoire, ont été restitués et débattus par l'ensemble de l'assemblée.

+ Mixité / Solidarité

Un territoire peut-il être solidaire sans être mixte ? Comment s'organise la solidarité territoriale, la mixité sociale, intergénérationnelle...?

Fonctions urbaines

Certains participants considèrent que l'offre en services, commerces et équipements de proximité dans chaque quartier est insuffisante. Ce manque de mixité fonctionnelle n'est pas compensé par les transports en commun mal adaptés aux personnes handicapées ou âgées.

Développer la mixité sociale dans les quartiers nécessite aussi de renforcer la mixité fonctionnelle : des services et des équipements adaptés à toutes les générations doivent être repartis sur le territoire (espaces de loisirs, services de proximité...).

Mixité sociale et inter-générationnelle

Les participants expliquent que la mixité existant de fait dans la vie quotidienne, il semble logique d'essayer de la transposer dans la ville. Cependant l'échelle de l'agglomération est trop large pour parler de la mixité et de la solidarité qui sont des thématiques nécessitant une approche plus fine.

La mixité et la solidarité dépendent beaucoup de la construction historique du territoire. Celle-ci a influencé la composition socioprofessionnelle des différents espaces rendant aujourd'hui certaines transformations difficiles. Les disparités entre les deux rives s'expliquent par cette construction historique. Il semble donc nécessaire pour les groupes de redonner de la valeur à la rive sud de la CREA, en développant mixité et solidarité.

Le développement d'un territoire plus mixte et solidaire passe selon les participants, par :

- La mise en œuvre d'une véritable politique foncière cohérente ;

- Plus de mixité des typologies dans l'habitat à l'échelle de chaque immeuble (petits ou grands logements, locatif ou en accession...);
- La création d'espaces de rencontres et de sociabilité (agora, places, espaces verts...);
- Le développement de nouveaux franchissements de la Seine.

Pour certains la mixité sociale doit être pensée à double sens : certains territoires doivent être « tirés vers le haut » en réintégrant par exemple une population plus aisée (Sotteville-lès-Rouen est considérée comme une commune où il y a trop de logements sociaux). Ce constat est relativisé par ceux qui considèrent que le logement social n'est plus aujourd'hui réservé aux ménages les plus pauvres (une grande part de la population y est éligible).

La mixité inter-générationnelle est essentielle mais reste insuffisante pour beaucoup. Les personnes vieillissantes demeurent dans de grands logements, isolées, tandis que les étudiants ou les jeunes ménages ont du mal à se loger. Des initiatives inter-générationnelles doivent être développées même si la cohabitation des différentes générations peut entraîner des nuisances générées par les différences de rythmes de vie.

La mixité doit aussi permettre de conserver une population jeune sur la CREA : les jeunes actifs ne doivent pas être obligés de quitter le territoire pour trouver un emploi, un logement accessible, des services et des équipements (crèches...).



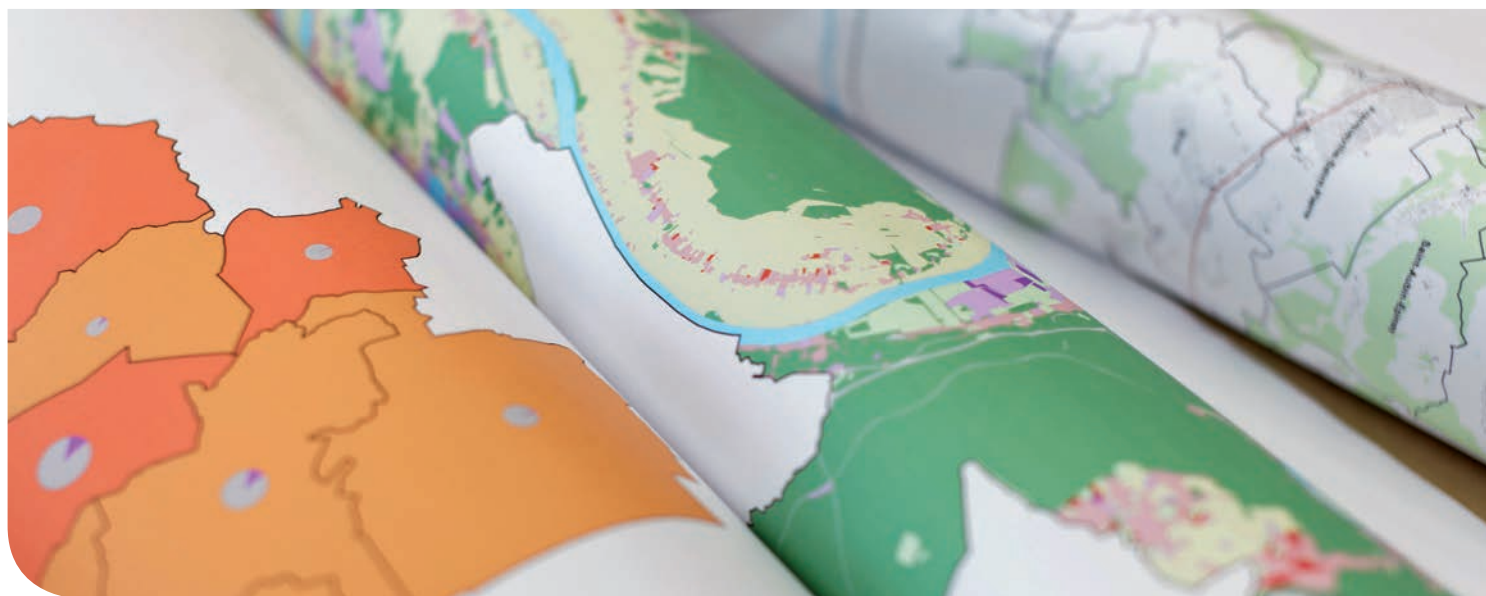
+ Proximité / Mobilité

Faut-il privilégier la proximité des différentes fonctions urbaines ou bien améliorer en priorité la mobilité ?

Le manque de services et de commerces de proximité allonge les distances à parcourir quotidiennement. Les participants expliquent que ce n'est cohérent ni avec l'évolution du vieillissement de la population ni avec les problématiques contemporaines du développement durable.

Ils soulignent certains « points noirs » de la mobilité à l'échelle de la CREA :

- L'absence de prise en compte de la topographie du territoire dans la gestion des déplacements (l'ancien réseau de tramway est cité comme un exemple à reproduire contrairement à la montée sur les hauts plateaux des gros véhicules de transport en commun) et dans l'implantation des équipements ;
- La concentration des ponts sur la Seine dans le centre-ville de Rouen ;
- Le manque de liaisons entre les deux rives de la Seine, le fleuve est aujourd'hui perçu comme un obstacle.



Circulation et stationnement

L'engorgement de l'agglomération rouennaise du fait de la structuration des infrastructures routières en étoile est souligné.

L'instauration de parkings de délestage en périphérie et la suppression de ceux situés en centre-ville peuvent apparaître comme des solutions aux problèmes de la mobilité sur le territoire.

Accessibilité et développement urbain

Les participants s'accordent à dire qu'il faut désormais lier la construction de nouveaux logements et le développement des transports, et non réfléchir à la manière de relier les zones d'habitat déjà réalisées au réseau.

Il en est de même pour l'implantation de nouvelles zones d'activité qui doit se faire systématiquement à proximité des zones d'habitat tout en limitant risques et nuisances.

Transports en commun et modes doux

Le groupe souligne l'importance d'améliorer les cadences et l'amplitude des horaires des transports en commun sur le territoire afin qu'il y ait des passages réguliers toute la journée mais aussi toute l'année.

Le développement d'une liaison nord-sud rapide en transports en commun est perçu comme une nécessité. Effectuer un trajet Isneauville/Saint-Etienne-du-Rouvray est en effet beaucoup trop long aujourd'hui. La question de la performance du réseau de transports en commun est évoquée pour encourager les habitants à renoncer à leur voiture particulière.

Les modes de vie doivent changer et les besoins de chacun être davantage pris en compte. Ainsi, l'accessibilité des transports en commun pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées ainsi que le développement de petits transports en commun à la demande sont des solutions à explorer.

Les modes doux apparaissent bien souvent comme une solution simple et efficace à développer notamment pour les personnes plus mobiles. Il est agréable de se déplacer en vélo sur de nombreux secteurs du territoire comme à Mont-Saint-Aignan. En revanche, certains participants considèrent que l'intermodalité est insuffisante : il est très difficile d'emmener son vélo dans les transports en commun.

Enfin, certains s'interrogent sur l'utilité de l'aéroport situé à Boos : son maintien est coûteux alors qu'il est peu utilisé.



+ Croissance / Développement

Quelle analyse porter sur le développement du territoire ces dernières années et quel sens lui donner pour celles à venir ?

État des lieux

La politique de développement de l'agglomération de Rouen des dernières années a été plutôt maîtrisée grâce au premier schéma directeur. Il a notamment permis de conserver des espaces verts importants et de conforter Rouen comme centralité.

Prospective

En ce qui concerne le développement à venir, les participants considèrent qu'il faut sortir de la logique de centralisation autour de Rouen et insuffler du développement à l'ensemble du territoire. La croissance de l'agglomération doit se faire en priorité dans les centres urbains. Le développement des zones pavillonnaires devrait être freiné et l'étalement des zones d'habitat limité en fonction de la proximité des réseaux de transports en commun.

Le développement d'une véritable politique de maîtrise du foncier s'avère nécessaire : les jeunes couples n'ont pas accès aux centres équipés et multiplient ainsi les déplacements. Il faut aussi engager un important travail de réhabilitation des quartiers anciens afin de les adapter à la vie contemporaine.

Si les réponses varient, il ressort des échanges que le développement doit être pensé en lien avec les territoires voisins tels que le Havre ou Paris avec lesquels il faut développer une meilleure connectivité.

Le groupe souligne l'importance de la rénovation énergétique qui est pourvoyeur de développement économique et dont le territoire peut profiter : valorisation des savoirs-faires, création d'emplois, de formations qualifiantes, etc.

Attractivité du territoire

Il est essentiel pour le territoire d'identifier ses atouts à valoriser pour renouer avec l'attractivité.

Selon les participants les éléments défavorables à l'image de la CREA sont principalement son enclavement, son climat, son passé industriel et son manque de valorisation du fleuve.

Il apparaît nécessaire de continuer à préserver et valoriser le patrimoine naturel, et bâti. Certains regrettent que des municipalités autorisent l'urbanisation de la lisière de certaines grandes propriétés qui participent au patrimoine identitaire des communes. Les participants proposent qu'un travail très fin de recensement du patrimoine naturel et bâti soit réalisé. Mieux connaître le territoire permettrait aussi d'agir plus efficacement face au phénomène d'extension des pavillons.

La valorisation des sites naturels exceptionnels dont bénéficie l'agglomération doit permettre de conforter l'attractivité du territoire. L'exemple du Havre est cité : la ville a communiqué sur la forêt de Montgeon pourtant peu connue, rompant avec l'image d'une ville très industrielle.





La concertation continue !

S'informer

Une exposition dédiée au projet et un site internet :

www.la-crea.fr/la-crea-demain-2030

S'exprimer

Des rencontres publiques (Cafés du SCoT et réunions publiques), des registres d'expression disponibles au siège de la CREA et dans les pôles de proximité et une adresse mail :

scot@la-crea.fr